

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

**l'adhésion de la Suisse à l'Agence internationale pour les énergies
renouvelables (IRENA)**

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Freymond, Nicolas

Citations préféré

Freymond, Nicolas 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: l'adhésion de la Suisse à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), 2010*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 27.06.2025.

Sommaire

Chronique générale	1
Infrastructure et environnement	1
Energie	1
Energies alternatives	1

Abréviations

UVEK Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation

DETEC Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

Chronique générale

Infrastructure et environnement

Energie

Energies alternatives

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 01.10.2010
NICOLAS FREYMOND

Le Conseil fédéral a présenté un message concernant **l'adhésion de la Suisse à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)**. Selon ses statuts adoptés à Bonn (D) en 2009, cette agence doit œuvrer pour l'utilisation accrue et durable des énergies renouvelables. À cette fin, elle offrira un service d'assistance et de conseil pratique aux pays dits «émergents» et «en voie de développement», ainsi que des instruments afin de créer ou adapter les conditions cadres de type institutionnel. Elle est en outre censée contribuer au développement de compétences. Son budget annuel se montera à 25 millions de dollars américains. L'adhésion de la Suisse à l'IRENA n'exige aucune modification législative et la contribution de membre sera financée par le budget courant du DETEC pour un montant de 243'000 dollars (environ 255'000 francs suisses). Au Conseil des Etats, le projet n'a suscité aucune discussion et emporté l'adhésion unanime des sénateurs. Au Conseil national, l'entrée en matière a été contestée par une minorité UDC de la commission de l'énergie, qui a nié l'utilité de cette nouvelle organisation internationale. Les députés ont rejeté cette proposition et approuvé l'entrée en matière, par 99 voix contre 44, puis, sans discussion, l'adhésion du pays à l'IRENA, par 102 voix contre 41. En votation finale, les deux chambres ont confirmé leur premier vote, respectivement à l'unanimité et par 133 voix contre 56.¹

¹ FF, 2010, p. 347 ss.; BO CE, 2010, p. 434 s. et 1010; BO CN, 2010, p. 1429 ss. et 1675; FF, 2010, p. 6039 s.